

Image not found or type unknown



Commande vehicule utilitaire

Par **phil1968**, le **24/04/2012 à 13:57**

Bonjour,
Bonjour et merci pour votre site,
J'ai commandé un vehicule utilitaire chez Nissan au nom de ma société que je comptai créer, j'ai laissé un acompte de 500 € , finalement j'ai abandonné mon projet, la société n'existe pas et n'a jamais existé. Suis je dans l'obligation d'achat de ce vehicule ? , une personne ma conseillé d'envoyer une lettre recommandé en indiquant que la société n'a pas été crée et que dans ce cas la commande est caduc.
Merci pour vos conseils